

MENSUEL AVRIL 2015 - NE PARAÎT PAS EN AOUT



association royale
des architectes de liège

ARALg

Prochaine assemblée générale :

le 7 AVRIL 2015

Société TIGRIS

Profils pour cloisons et plafonds courbes
et
Portes coulissantes intégrées aux cloisons

Nous avons l'honneur de vous inviter à l'assemblée générale

qui se tiendra en nos locaux,
quai des Ardennes 12 à 4020 Liège, le

Mardi 7 avril 2015 à 17:30 heures

17H30 Ordre du jour :

- Lecture et approbation du P.V. de l'assemblée générale du 3 mars 2015
- Correspondance et communications
- Présentation des comptes par le trésorier
- Rapport des vérificateurs aux comptes
- Rôle du CSTC dans les détails d'exécution
- Divers

18h15 **Présentation du « petit » voyage VAN MARCKE : Istanbul**

18h30 **La société TIGRIS nous présente leurs produits phares :**



Profils pour réalisation de cloisons et plafonds courbes.
Ces profils permettent tous les types de réalisations courbes en garantissant au poseur une facilité de pose et un gain de temps non négligeable.



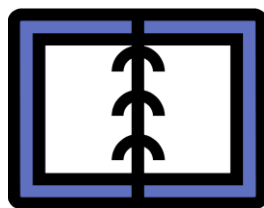
Eclisse Porte coulissante intégrée cloisons (Porte à Galandage) de marque Eclisse.

Support de plinthe particulièrement adapté aux portes "invisibles" et architecture contemporaine.



Dans l'attente, nous vous prions d'agréer, cher Confrère, l'expression de nos salutations distinguées.

Luc HERZE, Président



A VOS AGENDAS !

- | | |
|-----------------|---|
| ✘ 07 avril 2015 | ARALg - Assemblée générale
Présentation technique de la société TIGRIS |
| ✘ 05 mai 2015 | ARALg - Assemblée générale
Présentation technique XELLA-Ytong |
| ✘ 02 juin 2015 | ARALg - Assemblée générale
Présentation technique WEBER Saint-Gobain |

COTISATIONS 2015 :

Membres effectifs :	125 €
Membres aspirants :	70 €
Membres pensionnés :	70 €
Membres non indépendants :	85 €
Membres jeunes architectes stagiaires à l'Ordre :	
1 ^{ère} année à l'ARALg :	GRATUIT
2 ^{ème} année à l'ARALg :	15 €
3 ^{ème} année à l'ARALg :	25 €

Parrainage : Réduction du montant de la cotisation de 12.5 € par membre parrainé effectivement inscrit à valoir sur la cotisation de l'année suivante.

Cotisation au C.C.P. de l'ARALg : IBAN BE02 0000 1487 4140.

Note du secrétariat: l'accès au secrétariat se fait via le numéro de l'Association, qui est pour rappel 04/340.04.60.

ASSOCIATION ROYALE DES ARCHITECTES DE LIEGE

Quai des Ardennes, 12 – 4020 LIEGE
Tél. : 04-340.04.60 – Fax : 04-344.40.42



DERBIGUM®
MAKING BUILDINGS SMART

ARCO
Assureur de la construction

Notre Ag du 3 mars 2015 se déroulait chez



A l'initiative de cette firme, productrice de châssis PVC et Aluminium nous avons joint à la visite de leurs ateliers de production, notre Assemblée Générale mensuelle.

Nous avons parcouru deux lignes de production, une de châssis PVC, (75 % de produits) l'autre de châssis Aluminium (25 % de produits)

Le travail en amont, celui du bureau d'étude est capital.

L'informatique analyse les moindres détails du projet, le résultat sera enregistré et envoyé à la ligne de production, qu'elle va gérer de bout en bout

Un bureau étoffé et bien outillé est nécessaire.

Visitions d'abord la ligne des **Châssis PVC**

Les profilés du stock sont amenés à une longue machine de transfert, (photos ci-dessous) qui exécute toutes les opérations de débitage, ensuite on passe à l'assemblage et le châssis ainsi monté passe à la finition.

Tout ou presque est automatisé et voyage de poste en poste, tous robotisés, par des tapis roulants où en fin de parcours par des cadres mobiles.

Chaque châssis est suivi par son étiquetage codé

Le personnel essentiel est là, sans plus, mais secondé par une mécanisation informatisée qui impressionne, sans doute au prix d'investissements conséquents.



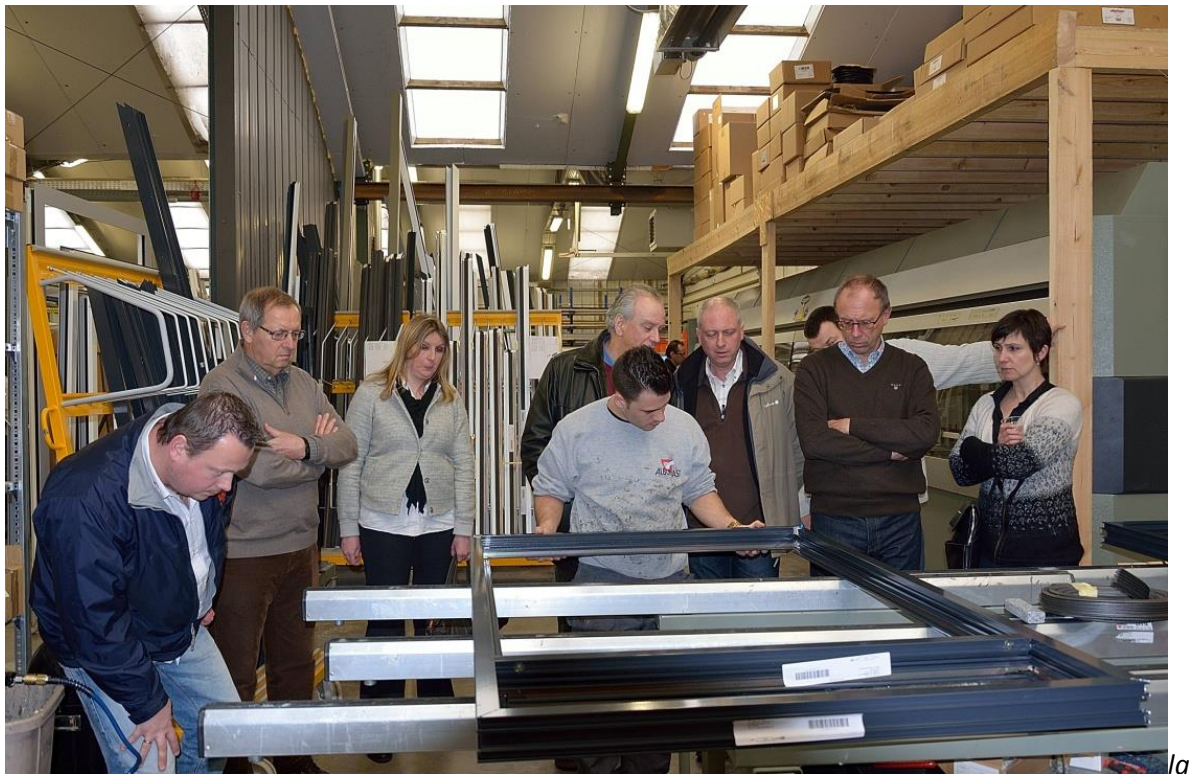
Page précédente à gauche : on transporte un profilé PVC du stock à la débiteuse

Page précédente à droite : vue de la ligne de transfert où les profilés sont débités sous la commande du réseau informatique. Monsieur Sergio Brunello (ci- contre) nous a détaillé le fonctionnement de cet élément important de la production.

Notez, les profilés (déstockés ci-avant) déposés en attente au départ de la ligne, le tableau informatique des commandes et le carrossage de protection de toute la ligne (plusieurs dizaines de mètres de long)

Ensuite, nous avons visité l'atelier des **Châssis Aluminium**

De plus petites dimensions, il fonctionne suivant les mêmes principes que la ligne PVC, sauf qu'ici l'assemblage est manuel.



La ligne de Châssis Alu.

Le montage d'un châssis, sous le regard attentif d'un groupe de l'ARALg.

Une production de choix, qui nous a permis de voir entre autre des châssis coulissants d'une belle finition et un nouveau type de châssis ouvrant, où extérieurement, à la fermeture, on ne voit pas apparaître le dormant.

Point de départ des matériaux finis et stockage extérieur ont terminé notre visite.

Guidé par petits groupes, nous avons reçu toutes les informations voulues ou demandées.

Nous saluons cette mobilisation de l'entreprise pour nous recevoir et nous l'en remercions

La soirée s'est achevée par une réception autour d'une bonne table de la région.

Abihome,
120 rue Chaussée
4342 Hognoul
mlam@abihome.be
www.abihome.be
tél 04.257.52.92

Georges FOULON

Eclisse **UNIQUE**



Châssis pour porte à un vantail

Unique, le châssis pour escamoter une porte simple coulissante, résume la fonctionnalité et la qualité des systèmes Eclisse: fiabilité, robustesse, utilisables autant en construction neuve qu'en travaux de rénovation.

Schuifdeurkozijn voor enkele deur

Schuifdeurkozijn voor in de wand schuivende deur.

Ideaal om ruimte te winnen en een meer praktische woonomgeving te creëren.





*Regard
dans
notre
bibliothèque*



Du CSTC nous avons reçu son 1er trimestriel 2015.
Une édition spéciale intitulée "**le détail constructif : un concentré d'exigences**".

*Lors de la construction d'un bâtiment, aux conditions de base, c-à-d stabilité et étanchéité, se sont jointes de nouvelles obligations de performance
Pour répondre à celles-ci, les détails de nos plans doivent être étudiés dès la phase de conception.
Leur complexité croissante nécessite leur vision en 3D, celle-ci remplaçant ou complétant les croquis ou détails en 2D.*

En résumé, nous pointons les obligations suivantes répondant à l'intitulé de cette édition spéciale.

- 1 - Les nœuds constructifs repris dans la réglementation PEB seront à détailler
- 2 - La performance d'étanchéité à l'air, non encore obligatoire mais qui s'annonce. Son coût d'étude et de réalisation et les essais de certification majoreront le prix de la construction.
- 3 - Un bâtiment performant doit être accessible à tous. Les détails de réalisation aux points de passage vers l'extérieur seront complexes.
- 4 - L'isolation acoustique, suivant les normes existantes et à adapter aux genres de bâtiment.
Complexité d'études et de réalisation
- 5 - La sécurité incendie à traiter point par point suivant les règlements et normes traitant : façade, toiture, passages de conduit de fumée, détection incendie pouvant aller jusqu'à des systèmes complexes dans certains cas (maisons de repos, hôpitaux, bureaux, etc).
- 6 - Comme premier point nécessitant études et surveillance, même si il n y a pas de détails constructifs, mais un concentré d'exigences, nous aurions pu citer la Sécurité Santé des Chantiers

Cela fait une addition de 6 points, chapeauté par les formalités du permis d'urbanisme.
En résumé, un programme copieux qui doit être assuré en premier lieu par l'architecte.

L'article se termine par une remarque de bon sens, dont l'essentiel est :

"les obligations entraînent des coûts qui devraient rester supportables pour le constructeur"

Sera-ce possible ?

Cette édition d'une trentaine de pages peut être consultée à la Bibliothèque de l'ARALg

Georges Foulon

Comité juridique de l'Association Royale des Architectes de Liège

Rapport 2009 – 2013 partie 3

Partie 1 La Grenouille oct-nov. 2014

Partie 2 La Grenouille déc-janv.2015

Partie 3 La Grenouille février 2015

Partie 4 La Grenouille mars 2015

Question 364

Vols sur chantier ?

22 février 2012

Exposé :

Nous sommes parfois confrontés à des problèmes de vols sur chantier. Fréquemment, il s'agit de vol important concernant, par exemple, toute l'installation de chauffage d'un immeuble.

Question :

Qui est responsable des vols sur un chantier ? Le maître d'ouvrage qui a déjà payé les fournitures volées ou l'entrepreneur qui vient de les poser ?

Réponse du comité :

Le transfert de risques s'opère toujours à la réception provisoire des travaux ou à l'occupation du bâtiment, sauf dérogation contractuelle. le maître d'ouvrage est souvent assuré vols et incendie pour des dégâts aux tiers.

De par le contrat d'entreprise (et/ou le C.Ch.), l'entreprise est généralement tenue responsable de ce type de « désagréments », jusqu'à la réception provisoire : elle en est donc normalement responsable.

Cela étant, cette disposition contractuelle est assez disproportionnée par rapport à la réalité des marges bénéficiaires actuelles des entreprises (et être dès lors assez injuste) : c'est la raison pour laquelle de plus en plus d'entreprise s'exonèrent de cette responsabilité (dans leur conditions générales), ce à quoi il faut être attentif si un contrat d'entreprise n'a pas été signé ou si un contrat y fait référence.

Dans le cas où des réceptions intermédiaires sont demandées par les entrepreneurs séparément, il sera procédé à un état des lieux valant réception où, du fait de l'incorporation des matériaux, le maître d'ouvrage en devient le propriétaire, mais sans en avoir la garde.

Dans le cas où il effectue des travaux lui-même, les chapes et les carrelages par exemple, est-il responsable s'il abîme les radiateurs ou si on les vole ? Cela dépend de la situation et des circonstances. Est-il le seul à avoir les clés du chantier ? D'autres corps de métier viennent-ils encore sur le chantier ?

ARALg, comité juridique, ©2014

Question 365

Incendie dans un immeuble occupé par des locataires ?

22 février 2012

Exposé :

Le feu prend dans 1 immeuble d'habitation quelques jours à peine avant de rendre les clés par le locataire quittant les lieux. L'expert du parquet conclut finalement à 1 incendie d'origine indéterminée.

Question :

Qui est responsable de l'incendie dans le cas d'un sinistre d'origine indéterminée, le locataire ou le propriétaire, et quelle assurance doit donc intervenir en première ligne?

Réponse du comité

- l'assurance du propriétaire assume l'ensemble des risques (y compris l'incendie)
- l'assurance du locataire n'assume que contre les recours (des voisins, du propriétaire, ...)

C'est donc à l'assurance du propriétaire d'intervenir dans un 1^o temps, en conservant son droit de recours contre le locataire (ou toute autre personne) s'il s'avérait qu'une quelconque responsabilité puisse être envisagée par la suite.

ARALg, comité juridique, ©2014

Le Comité juridique répond à vos questions, pensez-y !



L'exigibilité de la TVA au 1^{er} janvier 2015

Suivant la décision TVA n°E.T. 126.003 DD. 07.10.2014, l'émission d'une facture, avant la survenance de la prestation de services ou la livraison de bien, n'est plus une cause d'exigibilité de la TVA.

Cependant suite aux difficultés rencontrées par les entreprises pour la mise en place de ce système, l'Administration avait prévu une période transitoire 2013 - 2014. A partir du 1^{er} janvier 2015, ce régime sera définitif.

Pour rappel :

Dans le chef du Prestataire ou le fournisseur

Vous avez deux possibilités de facturer :

- 1 Soit l'établissement d'une facture 7 jours maximum avant le fait générateur

Mention obligatoire pour que la TVA soit exigible : la date du fait générateur à côté de la date de la facture.

- 2 Soit, l'établissement d'une facture sans que le fait générateur ne se produise dans les 7 jours

2 possibilités :

• Facture considérée comme facture d'acompte

Mentions obligatoires sur la facture : une date présumée d'exigibilité de la taxe et la date de la prestation présumée ou de la livraison ainsi que le montant de TVA. Cette TVA deviendra exigible seulement après paiement ou après la prestation de services ou de la livraison de bien.

• Document autre qu'une facture considéré comme une demande d'acompte

Pas de mention obligatoire et ni d'indication de TVA. Cette TVA deviendra exigible seulement après la prestation de service ou la livraison ou du paiement. Attention, Il faudra établir une facture après le paiement de l'acompte.

Dans le chef du Client

- 1 Encodage de la facture anticipée moins de 7 jours avant le fait générateur.

La tva sera exigible à la date de la facture mais attention, il faudra vérifier le fait générateur.

- 2 Encodage de la facture anticipée plus de 7 jours avant le fait générateur.

Vous ne pourrez pas déduire cette tva avant, tant que le paiement ne soit effectué ou que le fait générateur soit réalisé.

Toutefois, l'Administration tolère une période de 3 mois à compter de la fin du mois au cours duquel la facture d'acompte a été émise pour être en possession de la preuve d'exigibilité.

Si malgré ces trois mois, la taxe n'est pas devenue exigible, l'assujetti est tenu de reprendre la tva déduite dans la déclaration périodique relative à ce troisième mois en tant que régularisation en faveur de l'Etat.

Si cela n'est déjà fait, n'oubliez pas de mettre votre programme comptable à jour avant le 1^{er} janvier 2015.

Appel aux membres

Lors de la dernière assemblée générale, notre Confrère Jean-Claude Lhoest s'est proposé pour rédiger un modèle de cession de mitoyenneté à destination des membres.

Il est fait appel aux Confrères qui ont eux-mêmes dressé un document et qui accepteraient de faire bénéficier les membres de leur expérience en en transmettant copie au secrétariat.

Remerciements sont adressés aux Confrères qui ont déjà mis leur version à disposition.

Le comité de mitoyenneté.

ISTANBUL

La dolce vita au carrefour entre l'Orient et l'Occident

Istanbul, l'ancienne Constantinople ou Byzance, forme le pont, au sens propre comme au figuré, entre l'Occident et l'Orient. Elle fut jadis la capitale de trois des empires les plus puissants de l'histoire : le romain, le byzantin et l'ottoman. C'est peut-être d'ailleurs ce qui confère son atmosphère mystique tellement particulière à cette métropole magique de 14 millions d'habitants. La culture asiatique s'y marie à l'europpéenne dans tous les aspects de la vie quotidienne. Istanbul est aussi un régal pour l'œil. Ses ruelles enchevêtrées, ses larges boulevards, ses palais historiques, ses jardins somptueux agrémentés de fontaines, ses centres commerciaux couverts et, bien sûr, ses innombrables mosquées aux couleurs et aux architectures les plus diverses apportent un charme unique à la ville. Istanbul est une cité qui embrasse le passé, mais où le temps ne s'arrête jamais. Partez avec nous à la découverte de cette ville cosmopolite, pleine de charme et de paradoxes.



JOUR 1

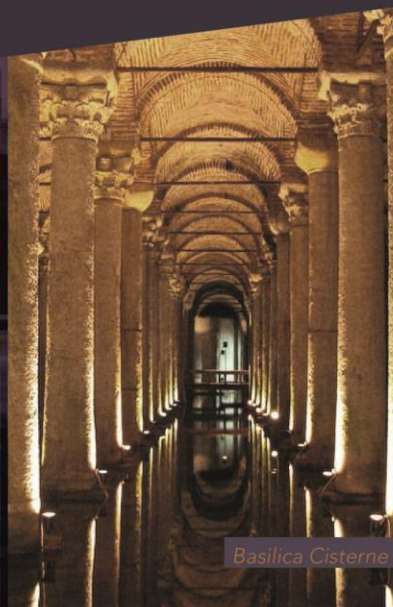
- Rendez-vous à l'aéroport de Zaventem.
- Nous sommes accueillis à notre hôtel, **Mama Shelter**, sur la rue Istiklal.
- **Repas du soir** et nuitée à l'hôtel.

JOUR 2

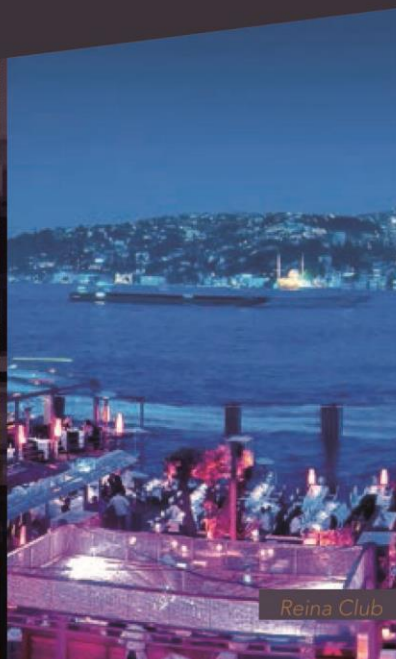
- Après le petit-déjeuner, nous nous plongeons dans l'histoire du vieil Istanbul. En face de la basilique Sainte-Sophie, nous découvrons **la Mosquée bleue**. Cette impressionnante construction doit son nom aux milliers de dalles bleues qui en décorent la façade extérieure.
- Nous découvrons ensuite la superbe **place de l'Hippodrome**, un des hauts lieux de l'histoire d'Istanbul. **Sainte-Sophie** s'y dévoile à nous. Cette merveille d'art byzantin faisait autrefois office d'église et de mosquée. Elle abrite aujourd'hui un splendide musée. Nous terminons la matinée par une visite à **la Citerne Basilique** (Basilica Cisterne), une basilique entièrement souterraine à couper le souffle.
- Après le lunch, nous visitons le célèbre **palais de Topkapi**, jadis la résidence des sultans qui ont régné sur un empire pratiquement sans limites. Ce grand complexe se compose de magnifiques bâtiments séparés par des patios et des portails décorés de pierres précieuses aussi grandes qu'un poing. Après cette visite, nous rentrons à l'hôtel pour nous préparer au **dîner au restaurant Seviç à la Çiçek Pasa**, le très pittoresque Passage des Fleurs.



Hagia Sophia

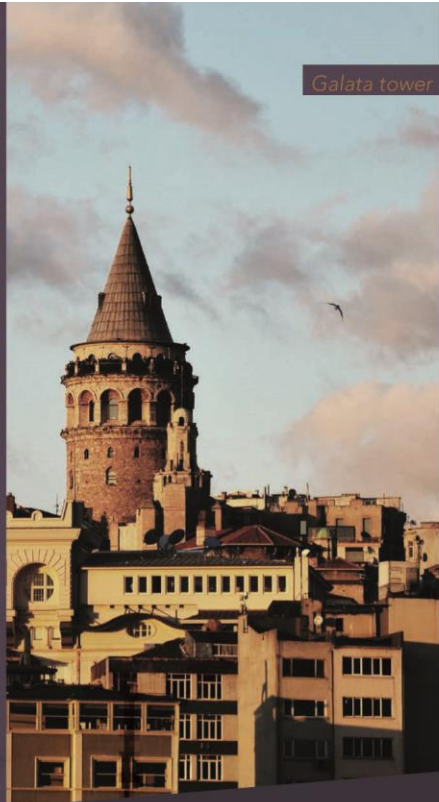


Basilica Cisterne



Reina Club





Galata tower



Seviç restaurant



JOUR 3

- Après le petit-déjeuner, nous mettons un authentique festival pour les sens au programme. Une visite à **la tannerie et au marché aux épices** (bazar égyptien) nous titillera non seulement les yeux, mais aussi le nez, les oreilles et les papilles gustatives.
- Nous prenons le lunch près de l'eau, au très agréable **restaurant Hamdi**.
- L'après-midi commence par une paradisiaque **croisière sur le Bosphore**, le bras de mer qui relie la mer de Marmara à la mer Noire. Nous voyons les yalis, de hautes villas en bois construites par les plus fortunés, à l'époque ottomane. En dépit de la circulation, vous tomberez assurément sous le charme des berges vertes et des petits ports ponctués de vieux cafés, le long du Bosphore.
- Le soir, nous dînons dans le trendy **Club Reina**, sur le Bosphore.

JOUR 4

- Après le petit-déjeuner, cap sur **la mosquée Süleymaniye**, une des plus belles et des plus grandes que compte la ville. Vous pourrez ensuite découvrir **l'église-musée Saint-Sauveur-in-Chora**, une merveille du 6^e siècle.
- Nous prenons le lunch au **restaurant Surplus** en profitant d'un superbe panorama depuis le 4^e étage.
- Place à l'action ! Nous nous livrons à une réelle course en **bateau-dragon**. Après cette épreuve passionnante, nous vous donnons la possibilité de vous détendre au **hammam**. Vous préférez faire un peu de **shopping** ? Rendez-vous au Grand Bazar. Cet enchevêtrement de ruelles abrite d'innombrables échoppes de tapis, de maroquinerie ou d'objets décoratifs.
- Le dîner d'adieu a pour cadre **l'Arabesque**, un restaurant haut en couleur, avec une vue imprenable sur le Bosphore. Après le repas, le restaurant cède la place à un club tendance. L'idéal pour se dégourdir les jambes !

JOUR 5

Istanbul – Brussel

- Laissez-vous émerveiller par la beauté **du palais Dolmabahçe**. Cet édifice extravagant et luxueux de 285 (!) pièces fut la résidence des six derniers sultans. Atatürk, le premier président de Turquie, y vécut jusqu'à sa mort.
- Après le lunch, nous prenons la direction du charmant quartier **d'Ortaköy**, où les Stambouliotes aiment aussi se promener. D'innombrables échoppes s'y dévoilent à vous. Le moment idéal pour acheter quelques **cadeaux ou souvenirs** !
- Transfert à l'aéroport pour le vol de retour vers Bruxelles.